



CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COP21-CMP11

SÉGOLÈNE ROYAL
PRÉSIDENTE DE LA COP21

RAPPORT SÉCURITÉ ET CLIMAT



SOMMAIRE

États des lieux **3**

Le lien changement climatique et sécurité	p. 5
Compétition pour l'accès aux ressources et risque de conflits	p. 6
Catastrophes, événements météorologiques extrêmes et migration	p. 6
Sécurité alimentaire et approvisionnement	p. 6
Les impacts sur la santé humaine	p. 7
Gestion des eaux transfrontalières	p. 7
Élévation du niveau des mers, dégradation littorale et pertes de territoire	p. 8
Fragilisation des moyens d'intervention des États et engagement des armées	p. 9
Genre et sécurité humaine	p. 9

Exemples régionaux **11**

L'Afrique	p. 11
Le Proche Orient	p. 13
L'Asie Centrale	p. 14
L'Asie	p. 15
L'Amérique latine et les Caraïbes	p. 16
L'Arctique	p. 18
Les Pays du Nord	p. 20

Les réponses de la communauté internationale **21**

Le Conseil de sécurité des Nations unies	p. 21
L'Union européenne	p. 22
L'OTAN	p. 24
L'OSCE	p. 25
La Commission de l'Union africaine	p. 25

Propositions d'actions **27**

La volonté politique	p. 27
La connaissance et l'anticipation des risques aux niveaux national et international	p. 27
La prévention des risques	p. 28
La réponse et la préparation des interventions	p. 28

Bibliographie **30**



État des lieux

La notion de sécurité a évolué au gré des grands bouleversements de l'ordre international. En 1994, le rapport annuel du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) présente pour la première fois les fondements du concept de sécurité humaine. À la base du concept, on retrouve une approche axée sur les individus et leur sécurité qui reconnaît que la stabilité durable, non seulement des États, mais également des sociétés qu'ils représentent, est impossible tant que la sécurité humaine n'est pas garantie. D'autres définitions plus sectorielles du concept de sécurité ont suivi pendant les années 1990 avec la définition de la sécurité alimentaire et de sécurité environnementale.

Les principales discussions portant sur la sécurité environnementale concernent aujourd'hui le type de risques induites par le changement climatique qui pourraient menacer l'intégrité territoriale d'un État et/ou susciter des conflits inter et intraétatiques en particulier du fait de l'épuisement des ressources. À cette vision plus classique des impacts sécuritaires, s'ajoutent les risques associés à la sécurité humaine (appauvrissement graduel de certains groupes de populations, insécurité alimentaire, migration forcée, etc).

Les effets des changements climatiques sur la paix et la sécurité internationales sont aujourd'hui avérés sans ambiguïté. Selon

une étude publiée par l'Académie nationale des sciences des États-Unis, dans 23 % des conflits interethniques, des accidents climatiques, dont des sécheresses extrêmes, sont observées dans le mois précédant le début des conflits. En Syrie, en Irak, en Afghanistan et en Somalie, les conflits actuels ont été en partie imputés à la survenue de graves sécheresses. Ainsi, sur 241 conflits survenus entre 1980 et 2010 dans le monde, 9% sont survenus après un désastre climatique, en général une sécheresse ou une forte canicule. Ce sont ces considérations qui ont amené la communauté internationale à se pencher sur les conséquences qu'un climat instable peut avoir pour la sécurité individuelle et collective. Le lien entre les enjeux du changement climatique et la sécurité a été débattu à quatre reprises au Conseil de sécurité : en 2007 et 2011 avec l'adoption d'une déclaration présidentielle, en 2013 et 2015 en format Arrria. L'Union européenne (UE) a reconnu la dimension géopolitique du changement climatique et a initié une réflexion interne qui a conduit à plusieurs engagements politiques. La révision de la Stratégie européenne de sécurité (2008) a permis de dédier une section aux risques climatiques. Depuis 2011, l'UE a inlassablement rappelé, dans les conclusions du Conseil affaires étrangères, l'importance de maintenir le plaidoyer contre les risques climatiques comme une priorité stratégique dans les dialogues diplomatiques, la diplomatie publique et les instruments de politique extérieure,



de coopération et de développement.

La volonté internationale de prendre en compte les effets sécuritaires du changement climatique a été complétée par plusieurs initiatives *ad hoc*. Sous présidence allemande, les ministres des Affaires étrangères du G7 ont commandé à un groupe d'experts internationaux un rapport sur les effets démultiplicateurs du changement climatique sur la stabilité et la sécurité des pays fragiles et ont décidé de faire de la résilience climatique une priorité centrale de leur politique étrangère. Le 12 octobre 2015, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN a adopté une résolution appelant les pays membres de l'Alliance à reconnaître le changement climatique comme un « multiplicateur de menaces » dans leur politique étrangère et de sécurité.

Le lien entre changements climatiques et sécurité fait aujourd'hui partie d'un nombre de doctrines et de documents officiels. Aux États-Unis, l'examen quadriennal de la défense (*Quadrennial Defense Review - QDR*) de mars 2014 et le rapport du Pentagone de juillet 2015 considèrent les effets du changement climatique comme une tendance lourde qui devrait accroître encore davantage la complexité de l'environnement sécuritaire des États-Unis. Le ministère de la Défense britannique a publié, en mars 2012, une stratégie du changement climatique (*MOD's Climate Change Strategy*). Au niveau opérationnel, sont détaillés les efforts à mener sur la formation, la planification des missions et l'adaptation des équipements militaires. En France, le ministère de la Défense est actuellement en train d'élaborer une nouvelle *Stratégie ministérielle de transition*

écologique vers un développement durable après celle adoptée en 2012. Un chapitre est consacré à la nécessité de mieux cerner les consommations d'énergie l'empreinte carbone de la Défense et au renforcement de la politique énergétique qui combine sécurité des approvisionnements et maîtrise de la consommation et des émissions de gaz à effet de serre. Enfin, Le livre vert de la défense, publié en février 2014 à l'initiative de la sénatrice Leila Aichi, replace l'enjeu de l'Europe de la Défense au centre du débat stratégique à travers le concept de *Green Defense*.

Cette mobilisation planétaire s'explique par une meilleure compréhension des sciences liées aux changements climatiques. Le 5^e rapport de synthèse du GIEC, approuvé par 195 gouvernements et présentant un résumé de sept années de recherches et de plus de 30 000 articles scientifiques, estime que le dérèglement climatique a des conséquences importantes sur l'ensemble de la planète. Les impacts du changement climatique sont multiples et seront un facteur additionnel de tension, notamment dans les pays les plus fragiles. Une des conclusions des recherches qui alimentent les rapports du GIEC est que les changements climatiques renforcent les tendances belligènes, les tensions et les instabilités existantes.

Le présent rapport porte sur l'impact des changements climatiques sur la sécurité internationale, régionale, nationale et sur la sécurité humaine des populations vivant dans des pays considérés vulnérables¹. Il s'attache aussi à déterminer quels peuvent en être les effets à moyen et long termes sur la paix et la sécurité internationales

ainsi que sur les réponses possibles de la communauté internationale. Pour ce faire, le rapport examine une série d'initiatives des organisations internationales et régionales et des États lancées au cours des cinq dernières années et en particulier en 2015 avant la COP21. Il s'agit de comprendre comment **les instruments et les mesures de développement, les politiques de défense et de sécurité et les actions diplomatiques et de politiques publiques** combinées avec les politiques d'atténuation et d'adaptation peuvent contribuer à la prévention et à la gestion des risques climatiques.

LE LIEN ENTRE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SÉCURITÉ

Il n'existe pas de lien direct entre changement climatique et conflit. La plupart des études scientifiques s'accordent à dire que le changement climatique représente un « multiplicateur de menaces ou de risques », mais qu'il n'est jamais la principale cause des conflits. C'est en interaction avec d'autres facteurs d'ordre socio-économique et politique (forte démographie, degré de pauvreté et inégalités, tensions ethniques ou religieuses, degré d'organisation et légitimité des institutions étatiques, mauvaise gouvernance et corruption) que la dégradation de l'environnement contribue à l'émergence des tensions sociales et politiques. Si les conséquences du réchauffement climatique ne sont pas la principale cause de conflit, dans les régions plus fragiles et moins résilientes elles risquent de fragiliser davantage les

États et les sociétés et elles peuvent même engendrer des bouleversements sociaux voire des conflits violents.

Le rapport *Un nouveau climat pour la paix : agir pour le climat et les risques de fragilité*, commandé par les membres du G7, identifie sept risques de fragilité liés aux changements climatiques qui pourraient constituer des menaces pour la stabilité des États :

- 1 compétition pour l'accès aux ressources locales ;
- 2 insécurité des moyens d'existence et migration ;
- 3 catastrophes et événements météorologiques extrêmes ;
- 4 volatilité des prix de l'alimentation et difficultés d'approvisionnement ;
- 5 gestion des eaux transfrontalières ;
- 6 élévation du niveau des mers et dégradation littorale ;
- 7 effets non intentionnels des politiques climatiques.

À ceux-ci peuvent s'ajouter pertes de territoire et tensions frontalières, tensions liées à la sécurité énergétique et fragilisation des moyens d'intervention des États (y compris dans le domaine de la défense et de la sécurité), mais également la vulnérabilité des certains groupes de population comme **les femmes**.

COMPÉTITION POUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES ET RISQUE DE CONFLITS

Les conflits liés aux ressources naturelles ont toujours existé, en partie à cause des

¹ La notion de sécurité s'est largement étendue aux concepts de sécurité humaine pour prendre en compte des composantes telles que la sécurité alimentaire, sanitaire, culturelle et environnementale (voir Hallegate et Ambrosi, 2006).



demandes multiples et des pressions concurrentes s'exerçant sur les ressources. Il s'agit d'un rôle de catalyseur essentiellement indirect de la rareté des ressources qui place certaines populations dans une situation précaire. La compétition pour l'accès aux ressources et l'escalade de la violence dues aux effets négatifs du changement climatique seront particulièrement déstabilisantes pour les régions et les États aux ressources limitées, au passé marqué par des conflits et dont la population témoigne d'une grande hétérogénéité (rivalité ethnique). La course aux ressources énergétiques et leur contrôle pourrait constituer une autre source de conflits potentiels et d'instabilité. La demande énergétique s'accroît régulièrement sous l'effet des dynamiques croissantes d'urbanisation et d'industrialisation, rendant les États consommateurs largement dépendants des pays producteurs. La sécurisation des approvisionnements est devenue l'un des enjeux des politiques, autant nationales que supranationales. Le changement climatique pourrait impacter la chaîne d'approvisionnement par le biais des catastrophes naturelles.

CATASTROPHES, ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES ET MIGRATIONS

Le changement climatique tend à renforcer l'insécurité des personnes dont l'existence dépend essentiellement des ressources naturelles, les poussant à migrer vers de régions considérées plus riches d'un point de vue économique. Les facteurs de la migration sont multiples, mais il existe un continuum de pressions environnementales contribuant à la migration : dégradation des

sols ; moindre disponibilité et parfois salinisation des terres ; sécheresse prolongée avec une migration plus intense ; événements soudains et violents (inondation, glissement de terrain, tempête ou cyclone, etc.). Selon l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), en 2014, 19,3 millions de personnes dans le monde ont dû quitter leur domicile à cause de dérèglements climatiques. Les inondations (55 %), les tempêtes (29 %) sont aujourd'hui les principales causes de déplacements liés à l'environnement (IDMC, 2014). D'ici 2050, le nombre de migrants environnementaux pourrait atteindre entre 200 millions et un milliard de personnes (OIM, 2008). Si la migration peut constituer un moyen efficace de répondre au stress climatique, elle peut également engendrer des tensions violentes aux niveaux local, national et régional du fait de l'augmentation de la densité de la population et des conflits quant à l'utilisation des ressources dans certaines zones rurales et urbaines.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET APPROVISIONNEMENT

Le changement climatique constitue une menace majeure pour la sécurité alimentaire mondiale, le développement durable et l'éradication de la pauvreté. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il faudra augmenter de 70 % la production alimentaire au cours des 35 prochaines années afin de nourrir les neuf milliards d'humains que comptera la planète en 2050, contre sept milliards aujourd'hui. Un rapport Programme des Nations unies pour le développement souligne que, d'ici à 2080, ce sont 600 millions de personnes supplé-

mentaires qui pourraient souffrir d'insécurité alimentaire sous l'effet du changement climatique (PNUD, 2007).

L'Afrique, sa partie subsaharienne en particulier, apparaît comme une des zones du monde les plus touchées par l'insécurité alimentaire. En 2014, plus de quatre millions de personnes vivant au Niger étaient victimes d'insécurité alimentaire. Cette situation est due en partie aux effets du changement climatique dans la région sahélienne. **Depuis une dizaine d'années, les crises alimentaires qui affectent le Niger sont de plus en plus rapprochées (une toutes les trois ans) et de plus grande ampleur.** Cela s'explique notamment par l'impact du changement climatique sur les pluies : démarrage tardif de la saison des pluies, augmentation du nombre de jours secs, fréquences plus importantes des inondations, etc. La forte augmentation démographique a tendance à multiplier les insécurités en particulier l'insécurité alimentaire, un risque qui aura pour conséquence de rendre le prix des aliments très volatil.

LES IMPACTS SUR LA SANTÉ HUMAINE

Le changement climatique constitue une menace importante pour la santé publique. La variabilité et la modification du climat sont causes de décès et de maladies à travers les catastrophes naturelles qu'elles entraînent (vagues de chaleur, inondations, sécheresses). De nombreuses maladies sont hautement sensibles au changement des températures et du régime des précipitations. C'est le cas du paludisme et de la dengue. Le changement climatique est susceptible d'augmenter graduellement la

morbidity mondiale avec une incidence plus rapide dans certains pays en développement où l'insécurité alimentaire aura également un impact direct sur la malnutrition.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, entre 2030 et 2050, on s'attend à ce que le changement climatique entraîne près de 250 000 décès supplémentaires par an, dus à la malnutrition, au paludisme, à la diarrhée et au stress lié à la chaleur. La même organisation estime que le coût des dommages directs pour la santé (à l'exclusion des coûts dans des secteurs déterminants pour la santé, tels que l'agriculture, l'eau et l'assainissement) se situe entre 2 et 4 milliards de dollars (US\$) par an d'ici 2030 (OMS, 2016). Ces estimations ne prennent de plus pas en compte les impacts indirects du réchauffement, tels que difficultés d'accès à des ressources fondamentales, perte de productivité agricole, incapacité du travail en extérieur ou en intérieur non climatisé, pauvreté.

GESTION DES EAUX TRANSFRONTALIÈRES

90% des désastres naturels sont liés à l'eau : inondations et sécheresses, précipitations erratiques, fonte des glaciers ou encore montée des mers avec pour conséquence la salinisation des eaux souterraines côtières.

Ces contraintes climatiques exercent des pressions sur la ressource en eau affectant les conditions de subsistance des êtres humains et pouvant engendrer des tensions entre les États. Selon les Nations unies, 90% de la population mondiale vit dans des pays qui partagent un ou plusieurs bassins ver-



sants avec leurs voisins. De nombreux bassins aquifères transfrontaliers sont situés dans des régions marquées par des conflits armés et de fortes tensions interétatiques.

Des études récentes démontrent que les ressources en eau potable restent le principal paramètre exposé au changement climatique susceptible de provoquer des tensions entre États partageant le même bassin versant ou dépendant d'un fleuve traversant différents territoires nationaux, avec la problématique de l'impact des prélèvements amont/aval (barrage, etc.). Qui plus est, dans les États fragiles, la mauvaise gestion de l'eau pourrait exacerber certaines tensions internes.

ÉLÉVATION DU NIVEAU DES MERS, DÉGRADATION LITTORALE ET PERTES DE TERRITOIRE

Selon les projections du GIEC, le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer exposeront les régions côtières à des risques accrus, tels que la submersion et l'érosion côtière, l'accroissement des zones inondables et l'augmentation de la salinité dans les estuaires et les nappes phréatiques côtières. Ces conséquences seront aggravées par l'accroissement des contraintes exercées sur les zones littorales par les activités humaines. L'implantation des habitats, l'artificialisation des sols et l'exploitation des ressources naturelles viennent alors modifier l'équilibre qui maintient les côtes.

Certains pays en développement et petits États insulaires de faible altitude (zones de delta) devraient faire face à des incidences très importantes qui, dans certains cas, pourraient engendrer des coûts liés aux dommages et à l'adaptation correspondant

à plusieurs points de pourcentage du PIB (GIEC, 2014). Ces situations entraîneront de nouvelles vagues de migration vers des villes et régions protégées en modifiant la dynamique de la population dans plusieurs parties du monde. Les effets du changement climatique, en particulier l'élévation des mers, soulèvent à long terme la question de la **disparition de territoires insulaires**, notamment dans l'océan Pacifique et dans l'océan Indien, scénario ultime qui sera précédé de la dégradation progressive de leur environnement.

La submersion du territoire d'un État ou son abandon par sa population entraînerait la perte de la souveraineté. Cela entraîne des questions juridiques complexes. Certains États insulaires (Tuvalu et Kiribati) ont acheté des terres dans d'autres États (Fidji, Australie et Nouvelle-Zélande), afin de pouvoir relocaliser leur population, quand leurs habitats seront devenus inhabitables du fait des effets des changements climatiques. D'autres (Maldives) construisent des îles artificielles afin de relocaliser leurs habitants.

Notons aussi les demandes répétées de certains insulaires d'obtenir le statut de réfugié climatique, à ce stade non reconnu par le droit international (exemple d'un habitant de Kiribati ayant demandé le statut de réfugié climatique à la Nouvelle Zélande, statut refusé en juillet 2015).

FRAGILISATION DES MOYENS D'INTERVENTION DES ÉTATS ET ENGAGEMENT DES ARMÉES

La multiplication des risques climatiques implique une coordination étroite entre les

différentes communautés : Développement, Affaires étrangères et Défense. Les pays en développement sont également les pays les plus démunis en termes de réponses aux stress climatiques.

En Haïti, les changements climatiques systémiques ont poussé le gouvernement à décider de la **création d'une force de défense** qui participe à la politique d'adaptation au changement climatique, à la construction d'infrastructures résilientes et aux secours en cas de catastrophe naturelle. La question climatique et environnementale était d'ores et déjà présente dans nombre de missions confiées aux armées. Cela est particulièrement vrai lorsqu'elles conduisent des missions de secours et d'assistance aux populations frappées par des catastrophes naturelles, en appui des forces de sécurité civiles, que ce soit sur le territoire national ou à l'étranger.

L'augmentation du nombre et de l'intensité des événements climatiques extrêmes se traduira certainement par **un engagement accru des armées, en raison de leur réactivité, de leur organisation et de leurs moyens humains et techniques** (conférence internationale Climat et Défense, 14 octobre 2015). À long terme, le débat se situe au niveau du **degré de résistance des équipements** s'ils devaient être utilisés dans des conditions climatiques extrêmes.

GENRE ET SÉCURITÉ HUMAINE

Les femmes sont souvent en première ligne des répercussions du changement climatique. La répartition inéquitable des droits,

des ressources et du pouvoir limite la capacité d'action de nombreuses personnes sur le changement climatique. Ceci est particulièrement vrai pour les femmes. Ainsi, le genre est un facteur incontournable pour comprendre la vulnérabilité au changement climatique.

Selon les statistiques, le nombre de décès lors de catastrophes naturelles est **14 fois plus élevé chez les femmes et les enfants**. Cette surreprésentation a plusieurs causes :

- les femmes représentent près de 70 % de la population vivant sous le seuil de la pauvreté ;
- elles sont plus nombreuses à habiter des zones à risque lors de catastrophes ;
- la culture et les rôles traditionnels attribués aux femmes ont une influence sur leur mobilité ;
- les femmes ont souvent moins accès aux alertes ainsi qu'aux informations liées à l'évacuation.

Les femmes des pays du Sud sont particulièrement vulnérables aux conséquences des catastrophes naturelles, car les rapports de pouvoir sont souvent faussés et les normes culturelles et sociales inéquitables. **En Ouganda**, par exemple, les femmes sont responsables de 70-80 % de la production agricole, de la nutrition et de la sécurité alimentaire des ménages. Pourtant, elles ne possèdent que 16 % des terres et n'ont aucune voix dans la prise de décisions relative aux politiques environnementales. Les effets du changement climatique rendent les tâches ménagères des femmes ougandaises vivant en milieu rural encore plus risquées dans le contexte d'une dégradation constante des terres et de la raréfaction des



ressources en eau (FAO, 2016). Les populations des montagnes sont également vulnérables. Ce phénomène se vérifie notamment dans les Andes, en Afrique et en Asie (UNEP, 2015).



Exemples régionaux

L'AFRIQUE

L'Afrique demeure le continent où les liens entre changements climatiques et sécurité sont les plus forts. Sur ce continent, le changement climatique devrait s'accompagner d'effets sans précédent : la baisse des rendements agricoles, des saisons de végétation brèves et les modifications du régime des précipitations rendront l'accès à l'eau difficile. 240 millions d'Africains souffrent déjà de la faim (ONU, 2014). D'ici 2050, il suffirait d'une augmentation de 1,2 à 1,9 °C environ pour augmenter entre 25 et 95 % le nombre d'Africains sous-alimentés (+25 % en Afrique centrale, +50 % en Afrique de l'est, +85 % en Afrique australe et +95 % en Afrique de l'ouest).

Les risques d'instabilité associés à la rareté des ressources en eau sont aujourd'hui incontestables. C'est le cas par exemple des tensions entre l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie pour le Nil et ses affluents. L'arc des crises du Sahel est aussi un arc des territoires arides et de nombreux conflits dans cette zone ont été aggravés par le facteur climatique. Les analyses des incidents sécuritaires dans cette partie de l'Afrique montrent toutefois l'absence de déterminisme dans les liens entre dynamiques environnementales et sécuritaires (OCDE, 2010).

L'exemple du Mali

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), au Mali en juillet 2015, près de 54 600 personnes, soit 7 660 ménages, étaient touchées par la pénurie d'eau, de même que de nombreux troupeaux, dans les régions de Gao et de Tombouctou (OCHA 2015). Les sécheresses récentes récurrentes (2005, 2010, 2011-2012) ont sévèrement affecté les communautés locales et ont stimulé l'exode massif des jeunes. La rareté des ressources, le chômage, la fragilité économique, la mauvaise gouvernance, le terrorisme et la criminalité ont contribué à la révolte de 2012 menée par le Mouvement national pour la libération de l'Azawad, dont la perte de contrôle et l'insurrection ultérieure dans le nord du Mali par des militants islamistes a conduit à une intervention militaire internationale. Les causes du conflit au Mali sont très complexes, mais la plupart des mécontentements des populations locales découlent de leur marginalisation économique et politique. Depuis l'indépendance du pays, les politiques « anti-nomades » ont réduit l'accès des éleveurs aux pâturages et à l'eau en les rendant encore plus vulnérables au stress environnemental. La répression violente des révoltes, la mauvaise gouvernance et l'incapacité de l'État à répondre aux besoins fondamentaux de sa population ont érodé sa légitimité et affaibli le contrat social entre les communautés touaregs et arabes et



Gilles Boeuf

Gaborone, Botswana, désert du Kalahari. La désertification est une question particulièrement dramatique en Afrique, liée au changement climatique, à la dégradation des sols et à la déforestation.

le gouvernement malien. Le vide de sécurité dans la partie nord du pays a permis à des groupes criminels de proliférer et a contribué à la migration forcée d'une partie de la population (G7, *Un nouveau climat pour la paix*, 2015).

L'exemple du Niger

Au Niger, le changement climatique affecte les systèmes socio-économiques et naturels. Le pays a connu plusieurs périodes successives de sécheresse (au début des années 1970, dans les années 1980 et, dans une moindre mesure, au milieu des années 1990) qui ont mis en péril la production agrosylvo-pastorale, entraînant la dégradation de l'environnement et des conditions de vie des

populations (notamment au niveau rural). **La forte croissance démographique et les conditions climatiques difficiles** rendent la population du Niger exclusivement dépendante de sa production agricole. Il faut noter qu'au Niger, il existe un lien très étroit entre l'incidence de la sécheresse et des autres risques de production et les variations saisonnières des prix. Qui plus est, avec les crises dans les pays frontaliers du Niger, l'insécurité vient aggraver les échanges commerciaux pour les agriculteurs.

L'exemple du Nigeria

Selon le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (UNHCR), près de 1,4 million de personnes ont été déplacées du nord du

Nigeria. Celles-ci ont trouvé refuge dans les pays voisins, comme le Tchad. Une des principales causes de ce déplacement de population reste la présence de Boko Haram. Si l'existence de ce groupe islamiste s'explique par des facteurs économiques et politiques, son essor est aussi lié au changement climatique.

L'exemple du lac Tchad

Le bassin du lac Tchad est devenu une zone de haute tension. Ce territoire que le Tchad partage avec 3 autres pays riverains (Cameroun, Niger, Nigéria) est un bassin de vie et d'emploi important, contribue à la sécurité alimentaire de sa capitale N'Djamena et fournit des services écosystémiques particulièrement précieux dans un environnement régional marqué par l'aridité et l'irrégularité de la disponibilité des ressources en eau. Inquiétés par les variations du niveau du lac,

les États riverains interpellent depuis plusieurs années la communauté internationale sur les enjeux liés à **une éventuelle disparition du lac Tchad**, risque fortement accentué par le dérèglement climatique. L'impact du changement climatique sur la vie des communautés vulnérables pourrait devenir un ingrédient puissant dans le développement des mouvements terroristes islamistes.

LE PROCHE-ORIENT

Le cas de la Syrie est emblématique pour illustrer l'impact du changement climatique comme multiplicateur de risques. En mars 2011, ce qui devait constituer une protestation pacifique contre Bachar al-Assad a dégénéré en un conflit sanglant. Plusieurs facteurs socio-économiques, politiques mais également environnementaux sont à l'origine de la révolte syrienne : une pauvreté



DR

Lac Tchad asséché.



de plus en plus endémique, le chômage, la corruption, le manque de liberté politique et l'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire – des épisodes prolongés de sécheresse et la mauvaise gestion des ressources.

Depuis 2006, les régions du Nord-Est du pays ont subi des épisodes de sécheresses prolongés et les éleveurs ont perdu près de 85 % de leur bétail – une crise alimentaire qui, selon un rapport de l'ONU, a affecté 1,3 million de personnes (2010). La sécheresse a été aggravée par la mauvaise gestion des ressources en eau. La perte de moyens de subsistance a poussé les agriculteurs, les éleveurs et les familles rurales à migrer vers les villes déjà surpeuplées du pays. Cette migration forcée a fait augmenter le chômage urbain en plus d'exercer une forte pression sur les services de base et les infrastructures. En 2011, près d'un million de personnes se trouvaient en insécurité alimentaire.

Les premières manifestations ont commencé dans la ville rurale de Daraa où la police avait brutalisé un groupe d'adolescents et ont gagné en importance lorsque les populations d'autres villes se sont mobilisées pour protester contre le traitement des « enfants de Daraa ». Certains experts considèrent que les manifestations en Syrie ont suivi « le chemin de la sécheresse », une hypothèse qui pourrait confirmer le rôle du changement climatique dans ce conflit même si **l'autoritarisme du régime de Bachar al-Assad et la mauvaise gestion des ressources en eau et des politiques économiques inefficaces** restent incontestablement les principales causes de la révolte syrienne.

L'ASIE CENTRALE

La problématique de l'eau en Asie centrale se pose de façon récurrente malgré des ressources abondantes d'un point de vue régional. Les pays en amont – Kirghizstan et Tadjikistan – sont les pays les moins peuplés et disposent de 80 % de la ressource en eau. Les pays en aval – **Kazakhstan, Turkménistan et Ouzbékistan** – sont en situation de dépendance.

Depuis le début des années 2000, de nombreux différends ont éclaté entre pays d'amont et pays d'aval : les pays d'amont dénoncent régulièrement les prix trop élevés des matières premières énergétiques et se plaignent que les pays d'aval ne contribuent pas suffisamment à l'entretien des barrages. De leur côté, les pays d'aval estiment être indûment rationnés.

Les tensions régionales liées à l'eau se concentrent en partie sur les enjeux liés à l'assèchement de la mer d'Aral. Le bassin versant de ce lac d'eau salée s'étend sur cinq pays : **Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan**. Le Kirghizstan est directement concerné par cette problématique puisque le Syr Daria – l'un des fleuves alimentant la mer d'Aral avec l'Amou Daria – prend sa source dans le pays. L'assèchement presque total de la mer d'Aral, dû au détournement à partir de 1960 des deux fleuves pour produire du coton en masse, est une des plus importantes catastrophes environnementales du xx^e siècle.

En 1993, les cinq pays ont créé le Fonds international d'assainissement de la mer d'Aral (IFAS) afin de coordonner leurs projets en matière d'eau et d'agriculture. En 1995,



La mousson d'été indienne est une manifestation d'interactions complexes entre la terre, l'océan et l'atmosphère.

les chefs d'État ont adopté un plan d'action pour remédier aux conséquences humaines et écologiques de la crise de la mer d'Aral, sous la coordination de la Banque mondiale. Dans ce contexte, la communauté internationale a un véritable rôle à jouer pour appuyer le pays dans sa politique de gestion intégrée des ressources en eaux, dans l'optique de limiter les tensions régionales.

L'ASIE

Le changement climatique affecte déjà le développement durable des pays vulnérables d'Asie en aggravant les pressions exercées sur les ressources naturelles, sur l'environnement, sur la sécurité alimentaire et sur la santé publique.

L'élévation du niveau de la mer pourrait

menacer des millions de personnes puisque 2 milliards de personnes, soit 40 % de la population asiatique, vivent à moins de 60 km des côtes.

Le retrait glaciaire dans l'Himalaya mettra en péril l'approvisionnement en eau pour des millions de personnes, les changements affectant la mousson annuelle auront une incidence sur l'agriculture et la hausse du niveau des mers et les cyclones menaceront l'habitat autour de la baie peuplée du Bengale (PNUE, 2010).

Pour l'Inde, la montée du niveau de la mer pourrait affecter de grandes zones littorales sur plus de 5700 km avec un impact majeur sur les surfaces agricoles, des contraintes sur la gestion de l'eau dans un pays où une part encore majoritaire de la population rurale pratique une agriculture de subsistance.



Le Bangladesh est également l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique. 65% de son territoire se situe à moins de 5 m au-dessus du niveau de la mer. L'élévation des eaux est très perceptible dans les îles au large du golfe du Bengale. Selon la Banque mondiale, jusqu'à 8 millions de Bangladais pourraient devoir quitter leurs terres d'ici à 2050. Entre 64 000 et 100 000 personnes deviennent sans-abri chaque année comme conséquence de l'érosion côtière. Chaque jour, 2 000 personnes tentent de s'établir dans la capitale Dhaka (G7, *Un nouveau climat pour la paix*, 2015). La forte densité de la ville affaiblit davantage les infrastructures en rendant les conditions d'électrification, d'accès à l'eau potable, d'hygiène et de santé encore plus difficiles.

L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes subissent déjà les effets néfastes du changement climatique parmi lesquelles de nombreux événements extrêmes, associés au phénomène climatique baptisé El Niño. En décembre 2015, près de 170 000 personnes ont été évacuées au Paraguay, en Argentine, au Brésil et en Uruguay à cause des inondations provoquées par El Niño. En 2016, le Pérou a été un des pays les plus affectés par ce phénomène avec des glissements de terrain qui ont affecté environ 30 000 personnes. Les projections climatiques pour les zones les plus arides de l'Amérique latine laissent entendre que l'augmentation de la température aura également des conséquences désastreuses sur le bassin de l'Amazone ainsi que sur de nombreuses régions forte-



DR

Inondations au Bangladesh.



Desmond Brown/IPS

Les inondations sévères sont l'un des nombreux effets dévastateurs du changement climatique, ici en 2011 en Dominique.

ment habitées qui devraient connaître des sécheresses extrêmes. La fonte des glaciers andins pourrait augmenter les risques d'inondations pour ensuite provoquer la sécheresse pour les communautés qui en dépendent. Les ouragans de catégorie 4 et 5 seront de plus en plus fréquents. Ceci, combiné à l'augmentation du niveau de la mer pourrait avoir des effets dévastateurs, en particulier sur les Caraïbes (Banque Mondiale, 2014).

Avec les modifications climatiques, la production de certains aliments deviendra de plus en plus difficile. C'est le cas des fèves de soja au Brésil et du maïs au Mexique. Au Guatemala, le café représente un des produits agricoles les plus répandus – un secteur qui emploie 11 % de la main d'œuvre du pays (International Coffee Organization 2013). En 2012-2013, l'épidémie de rouille

du café a dévasté les cultures en Amérique centrale, réduisant nettement la production et la qualité. 75 000 personnes ont perdu leur emploi et les revenus de milliers de petits producteurs ont également diminué. Les proportions prises par cette épidémie sont en partie dues à l'augmentation des températures et à la variabilité des précipitations, qui ont permis au champignon de se propager rapidement. D'autres pays comme le Costa Rica, le Honduras et le Nicaragua ont également été affectés. La crise du café illustre la manière dont les changements peuvent augmenter l'insécurité des moyens de subsistance de certains pays.

L'ARCTIQUE

Le climat arctique se réchauffe actuellement rapidement et des conséquences importantes sont prévisibles. Des indices de



ce réchauffement sont fournis par la fonte généralisée des glaciers et de la glace de mer, ainsi que par le raccourcissement de la saison de neige. Selon ces indices, le réchauffement en Arctique se produit deux fois plus vite que sur le reste de la planète. Depuis les années 1970, la banquise arctique a diminué de 12 % par décennie (NASA 2013). Selon le dernier rapport du GIEC, la fonte de la banquise arctique, associée à de nouvelles technologies, rend la région de plus en plus accessible. Cela signifie l'ouverture de nouvelles routes de transport, comme le passage du Nord-Ouest, et de nouvelles possibilités pour l'exploitation des ressources, le tourisme et la pêche (GIEC 2014). L'Arctique renfermerait 13 % des ressources mondiales non découvertes de pétrole (90 milliards de barils, soit trois ans de consommation mondiale) et 30 % de celles de gaz naturel (47 000 milliards de m³, soit six ans

de consommation), essentiellement en Russie et en Alaska (USGS, 2008). Cependant, aucune campagne d'exploration n'a permis de confirmer ou d'infirmer ces estimations. La richesse de la région pourrait à long terme provoquer des tensions entre les États riverains qui voudraient contrôler non seulement les ressources, mais également les nouvelles routes de transport. La région possède un potentiel minier considérable (or, argent, zinc, cuivre, uranium, niobium, tantalite, etc), notamment [au Groenland](#).

Au-delà de l'aspect géopolitique de la région, les effets du changement climatique sur cette partie du monde risquent d'avoir des impacts à l'échelle mondiale. Une diminution importante de la calotte glaciaire du Groenland aura un impact immédiat sur l'élévation du niveau de la mer. La fonte des calottes glaciaires de cette grande île a déjà produit une augmen-



hperry/Fotolia

Ours polaires près de l'île norvégienne de Spitsbergen, qui borde l'océan Arctique.



L'ouragan Sandy a plongé New York dans la tourmente.

tation annuelle des niveaux de 0,5 millimètre des océans au cours des 20 dernières années. Dans un scénario à 4 °C, il est estimé que cette fonte contribuera à l'élévation du niveau de la mer projetée de 0,52 à 0,98 mètre d'ici 2100 (GIEC 2014). Qui plus est, le dégel du permafrost peut libérer de grandes quantités de méthane, un GES 25 fois plus puissant que le dioxyde de carbone et un puissant accélérateur du changement climatique. D'ici 2100, le permafrost devrait diminuer de 37% dans un monde à 2 °C (Whiteman et al. 2013).

LES PAYS DU « NORD »

Les pays du « Nord » ne sont pas à l'abri des effets du changement climatique. L'ouragan Katrina a dévasté la Louisiane en 2005. Cet ouragan a été le désastre naturel le plus meurtrier de l'histoire des États-Unis : 15 million de personnes ont été déplacées dans les États voisins et 1 836 sont décédées.

Cette catastrophe naturelle a également été la plus coûteuse de l'histoire des États-Unis : plus de 150 milliards de dollars. En 2012, l'ouragan Sandy qui avait partiellement dévasté la côte Est des États-Unis dont New York a causé la mort de 32 personnes et les dégâts ont été estimés à près de 25 milliards de dollars.

En France, la tempête Xynthia (février 2010) a causé de nombreux dégâts sur la côte atlantique. La tempête a fait 53 morts et 200 blessés, 500 000 personnes ont vu leur habitation endommagée, 2 000 ont été déplacées, 800 000 ont été privées d'électricité et plus de 30 000 hectares ont été inondés.

L'élévation du niveau de la mer constitue un autre risque pour certains pays du Nord. Avec 85 % de leur littoral situé sous la cote des 5 mètres, **les Pays-Bas** sont particulièrement menacés par la submersion. Les impacts du changement climatique seront



importants : dans le cas de submersions liées à une élévation de 1 mètre du niveau marin, les Pays-Bas pourraient voir 67 % de leur population, 69 % de leur PIB et 6,7 % de leurs terres concernés. Le littoral de ce pays serait, avec celui de l'Allemagne, le plus affecté en Europe par le changement climatique.



Les réponses de la communauté internationale

L'Accord de Paris représente une excellente contribution collective à la paix et à la sécurité internationales. Il démontre l'efficacité du multilatéralisme et prouve la capacité des États à dépasser leurs divergences pour relever, ensemble, des défis communs. L'année 2015 a été qualifiée par le Secrétaire général des Nations unies de « jalon décisif » pour le développement (NY, 22 avril 2016). Avec l'Agenda 2030 et l'Accord sur le climat, un pas important a été réalisé dans l'éradication de la pauvreté, la construction des sociétés résilientes et la lutte contre le changement climatique. La mise en œuvre des accords historiques conclus en 2015 aura un impact majeur sur la paix et la sécurité internationales.

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

Les impacts sécuritaires du changement climatique sont aujourd'hui une priorité politique pour toutes les organisations internationales et régionales. Le 17 avril 2007, le Conseil de sécurité des Nations unies a, à l'initiative du Royaume-Uni, débattu pour la première fois des relations entre énergie, sécurité et climat. À cette occasion, Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies, a fait remarquer que les changements climatiques ne posaient pas seulement des problèmes environnementaux, mais pourraient aussi avoir de graves implications socio-économiques ayant elles-mêmes un impact sur la sécurité.

Le 20 juillet 2011, le Conseil de sécurité a réitéré sa crainte de voir les « effets préjudiciables éventuels des changements

climatiques » aggraver « à long terme » les « menaces existantes à la paix et à la sécurité internationales » et a réaffirmé la « responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales », se disant « conscient de la responsabilité qui incombe à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social pour ce qui a trait au développement durable et, notamment, aux changements climatiques ». Les débats sur les effets du changement climatique sur la paix et la sécurité internationales se sont poursuivis à partir de 2013 en format Arria. Trois réunions ont été organisées dont une le 30 juin 2015 à l'initiative de l'Espagne et de la Malaisie à quelques mois de la COP21. Le 22 avril 2016, en marge de la signature de l'Accord de Paris, le Sénégal a souhaité inscrire au cœur des débats la problématique de l'eau lors d'une session intitulée eau, paix et sécurité.

L'UNION EUROPÉENNE

Au niveau de l'Union européenne, à la suite du rapport de 2008 de Javier Solana intitulé *Changement climatique et sécurité internationale*, un groupe de travail (EU Steering Group on Climate Change and International Security) a été mis en place afin de promouvoir la sécurité climatique à l'agenda de l'UE mais aussi au niveau de l'ONU.

Les impacts du changement climatique sur la paix et la sécurité internationales ont été examinés à plusieurs reprises lors des **conseils Affaires étrangères**. Le 20 juillet 2015, quelques mois avant la COP21, le **Conseil de l'UE** a adopté les conclusions sur la diplomatie en matière de climat et a souli-

gné la nécessité de mettre sur pied des initiatives et des réponses efficaces en matière de politique étrangère au niveau mondial et à l'échelle de l'UE pour faire face à la prolifération des risques résultant du changement climatique, notamment des risques de conflits et d'instabilité liés à un manque d'accès fiable à la nourriture, à l'eau et à l'énergie.

Le 15 janvier 2016, les ministres des Affaires étrangères ont endossé le **Plan d'action 2016 pour la diplomatie climatique** qui hisse la lutte contre le changement climatique au rang de priorité stratégique transversale. Le plan d'action insiste notamment sur la nécessité d'**accroître les efforts pour répondre aux problématiques posées par**



l'interaction entre changement climatique, ressources naturelles, prospérité, stabilité et migration. Ainsi, dans le cadre de sa stratégie globale, l'UE devrait s'employer à lutter contre la menace stratégique complexe que constitue le changement climatique. L'accent est mis sur la coopération avec les pays tiers et avec les autres organisations régionales et internationales.

La volonté communautaire d'inscrire le changement climatique à l'agenda politique et de sécurité de l'UE s'articule également avec les actions de plusieurs États membres.

■ Le Royaume-Uni et l'Allemagne avaient inscrit les impacts sécuritaires du changement climatique à l'agenda politique des ministres des Affaires étrangères du G7. Un rapport sur les effets démultiplicateurs du changement climatique sur la stabilité et la sécurité des États fragiles a été commandé par les pays du G7 en 2015 à un consortium de think tanks internationaux. Le rapport intitulé « A New Climate for Peace » a été présenté lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 le 14 avril 2015 à Lübeck en Allemagne. À l'issue de cette réunion, les ministres du G7 ont décidé de faire de la résilience climatique une priorité centrale de leur politique étrangère. Cette initiative se poursuivra sous les présidences japonaise et italienne du G7.

■ Le 14 octobre 2015 la France a organisé une conférence internationale des ministres de la Défense consacrée aux enjeux de défense et de sécurité liés aux changements climatiques. Les représentants ministériels de 33 pays ainsi que de l'Organisation des Nations unies et de l'Union africaine ont exprimé leur inquiétude concernant l'impact des changements

climatiques sur la sécurité internationale, jugée d'ores et déjà évidente et susceptible de jouer un rôle majeur dans l'évolution du contexte sécuritaire et stratégique dans plusieurs régions du monde, d'aggraver voire de provoquer des crises intérieures et internationales. Ils ont souligné la nécessité d'une participation des ministères de la Défense aux politiques publiques de développement durable, notamment via des mesures en faveur de la transition énergétique et du respect de l'environnement et leur souhait de constituer un réseau international entre ministères de la Défense afin de développer les échanges d'informations, d'analyses et d'expériences sur le réchauffement climatique et ses implications stratégiques. Cette conférence a ouvert un cycle de débats de haut niveau dédiés aux impacts du changement climatique sur les politiques de défense et de sécurité et devrait se poursuivre chaque année dans le pays hôte de la conférence des Parties des Nations unies. Une seconde édition de la conférence Défense et changement climatique s'est déroulée à Skhirat le 7 septembre 2016 et a eu pour objectif de stimuler davantage le débat et les échanges autour de l'adaptation des missions de défense et de leurs modes d'action aux implications du dérèglement climatique.

■ Enfin, les Pays-Bas ont organisé à La Haye les 2 et le 3 novembre 2015 une conférence de haut niveau dédiée aux enjeux planétaires de sécurité que pose le changement climatique (Planetary Security). La conférence a réuni des représentants des gouvernements, des organisations internationales (OSCE, OTAN, UE, Banque mondiale), des ONG et des chercheurs. Une des recommandations de la conférence porte sur la nécessité de renforcer



les liens entre les communautés de défense, de développement et des affaires étrangères, mais également entre les scientifiques et les décideurs afin de mieux cerner les risques et les fragilités qui affectent les États et les sociétés et pour trouver les réponses, les politiques et les stratégies adéquates aux niveaux local, national et international.

L'OTAN

Les défis environnementaux auxquels est confrontée la communauté internationale sont également pris en considération par **l'Alliance de l'Atlantique nord (OTAN)**. Dans son concept stratégique de 2010, l'OTAN envisage la nécessité de protéger les voies d'approvisionnement, notamment énergétiques, et souligne les conséquences des risques sanitaires et du changement climatique, lesquels peuvent avoir un impact sur la sécurité internationale. Deux déclarations des leaders de

l'Alliance placent le changement climatique au rang de menace pour la sécurité internationale. Ainsi, dans la déclaration du Sommet de Chicago le 20 mai 2012 et la déclaration du Sommet du pays de Galles, l'Alliance reconnaît les contraintes majeures en termes d'environnement et de ressources dont les risques sanitaires, le changement climatique, la raréfaction de l'eau et l'augmentation des besoins énergétiques. Ces risques contribueront à dessiner l'environnement de sécurité futur dans des régions d'intérêt pour l'Alliance et pourraient affecter considérablement la planification et les opérations de l'OTAN (déclaration 2012 paragraphe 65 ; déclaration 2014, paragraphe 110).

Le 12 octobre 2015 à Stavanger, **l'assemblée parlementaire de l'OTAN a adopté la résolution 427 sur le changement climatique et la sécurité internationale**. La résolution relève que « les risques liés au changement climatique sont d'importants multiplicateurs de



Ministère de la Défense britannique

menaces qui dessineront l'environnement de sécurité dans des régions d'intérêt pour l'Alliance ». Appelant clairement à l'action, elle exhorte aussi les gouvernements membres de l'OTAN à mieux prendre les risques climatiques en compte dans leur planification, à s'investir davantage dans les politiques de défense vertes et à intensifier la coopération avec leurs partenaires dans l'Arctique, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Asie centrale et dans d'autres régions particulièrement exposées aux conséquences du changement climatique.

Le changement climatique et plus largement les risques environnementaux ont été pris en compte dans plusieurs missions confiées aux forces armées par les pays membres et partenaires de l'OTAN. Depuis plusieurs années, l'armée est engagée dans des missions de sauvetage et d'assistance pour porter secours aux populations touchées par des catastrophes naturelles et pour appuyer les forces de sécurité civile. L'OTAN a été parmi les premiers acteurs à arriver sur le terrain lors de catastrophes naturelles. C'est fut le cas au Pakistan où l'Alliance a déployé la force de réaction rapide pour aider aux opérations de sauvetage suite au tremblement de terre d'octobre 2010. Les forces navales de l'OTAN ont également été déployées pour venir en aide aux populations touchées par le typhon Haiyan.

L'OSCE

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), a inscrit les questions de changement climatique et sécurité sous la deuxième dimension de son mandat

de l'Acte final d'Helsinki de 1975 : **coopération dans les domaines de l'économie, de la science et de la technique, et de l'environnement**. Parmi les activités récentes de l'OSCE dans le domaine de la sécurité environnementale, il faut noter son implication dans la préparation des pays des Balkans (Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Serbie) dans la gestion des risques et la prévention des catastrophes avec pour but de renforcer la coopération régionale dans la gestion des crises environnementales.

Un autre angle d'action important pour l'OSCE est représenté par **les programmes sur le genre déployés en Asie centrale** qui vise à aider les femmes à faire face aux défis sécuritaires posés par la pénurie d'eau. Le 28 octobre 2015, le secrétaire général de l'OSCE a organisé une journée dédiée à la sécurité climatique (OSCE Climate Security Days). Le but de l'événement a été de rappeler le rôle de l'OSCE dans la lutte contre les impacts sécuritaires du changement climatique.

LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

D'autres organisations régionales sont fortement concernées par les impacts sécuritaires du changement climatique. La Commission de l'Union africaine, dans le cadre de sa feuille de route pour l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité à l'horizon 2015-2020, a identifié le changement climatique comme l'un des nouveaux facteurs menaçant le continent. La Commission a ainsi entrepris d'ajuster son système d'alerte précoce par l'inclusion d'indicateurs spécifiques relatifs au changement climatique, tandis que



la Force africaine en attente aura un rôle majeur à jouer en matière de réponse aux catastrophes naturelles. Selon Smaïl Chergui, commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, les institutions de défense des pays du Sud comme du Nord doivent participer aux efforts de développement durable et de protection de l'environnement : « il faut tendre vers l'écodéfense ».

À noter par ailleurs que la Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel (GMV) est une initiative portée par l'Union africaine, lancée en 2007 et visant à mettre en œuvre de manière concertée et coordonnée des projets de gestion durable des ressources naturelles et d'amélioration des conditions de vie des populations rurales, dans les zones sahéliennes affectées par la désertification.



Propositions d'actions

Les impacts des phénomènes climatiques sur la fragilité des États et des sociétés représentent un défi majeur pour la paix et la sécurité internationale. Des progrès indéniables sont réalisés et continueront de l'être, particulièrement avec la mise en œuvre de l'Accord de Paris, pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation. Ils contribueront de façon essentielle à la prévention des risques aggravés par le dérèglement climatique. Toutefois, les effets sécuritaires du changement climatique sont d'ores et déjà perceptibles et il convient en conséquence de prendre en compte ce défi d'importance croissante dans les décennies à venir. Cela passe par une série d'actions.

LA VOLONTÉ POLITIQUE

- Maintenir la problématique des impacts du changement climatique sur la paix et la sécurité internationales à l'agenda politique des organisations internationales et régionales et des gouvernements nationaux. Les risques climatiques et leurs impacts sur la paix et la sécurité internationales doivent être placés au cœur des débats dans les enceintes multilatérales, notamment au Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que dans les institutions spécialisées de l'ONU, dans les politiques de sécurité de défense de l'UE et de l'OTAN, à l'OSCE et en G7.
- Encourager la poursuite du cycle de conférences internationales des ministres et des hauts responsables de la Défense sur les implications du changement climatique, lancé par la France 2015 et poursuivi par le Maroc en 2016.

LA CONNAISSANCE ET L'ANTICIPATION DES RISQUES AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

- Encourager l'intégration des questions climatiques et environnementales dans les travaux d'analyse des risques internationaux, tant au niveau académique qu'au sein des organisations gouvernementales chargées des questions de sécurité internationale ou de renseignement.
- Encourager les rencontres et conférences internationales sur le thème du climat et de la sécurité, impliquant des représentants des pays développés et en voie de développement, des représentants des administrations publiques comme du secteur privé et de la société civile afin de favoriser le partage des expériences et l'appréhension de coopérations innovantes.



- Organiser des réunions à la fois politiques et techniques sur les bonnes pratiques et les leçons à tirer entre civils et militaires et inviter les agences de développement à rendre compte des expériences de terrain.
- Renforcer la connaissance et évaluer les moyens dont disposent les organisations internationales, régionales et les États pour répondre aux risques et aux menaces climatiques.

LA PRÉVENTION DES RISQUES

- Mieux adapter les politiques de développement afin de cerner les besoins des pays et des communautés vulnérables en matière d'alerte et de prévention ainsi qu'en matière d'adaptation et de renforcement des capacités pour faire faces aux risques climatiques.
- Mettre en place une stratégie collective définie par des plates-formes d'échange entre les différentes organisations internationales et États qui permettra de partager les meilleures pratiques en matière de prévision et de gestion des risques, d'anticipation et de coopération. Investir dans les sources de données partagées et mandater des rapports annuels sur les risques et les menaces climatiques.
- En matière de protection des populations et des infrastructures critiques, engager la réalisation de nouvelles cartographies des risques liés notamment à l'élévation du niveau des mers et à l'intensification d'événements climatiques extrêmes. Ceux-ci sont en effet susceptibles de mettre en péril des populations, notamment littorales, ainsi que des infrastructures majeures, tant civiles

que militaires, notamment en matière de communication, de transport et d'énergie.

LA RÉPONSE ET LA PRÉPARATION DES INTERVENTIONS

- Intégrer le changement climatique dans la préparation aux interventions des forces armées et de sécurité, sur le territoire national ou à l'étranger, tant lors d'opérations de secours humanitaire après une catastrophe naturelle que d'opérations de maintien de la paix dans des contextes environnementaux sous tension.
- L'augmentation du nombre et de l'intensité des événements climatiques extrêmes est susceptible de mobiliser davantage les ressources militaires en raison de leur réactivité, de leur organisation et de leurs moyens et savoir-faire humains et techniques. La prise en compte de ces besoins croissants ainsi que le développement de la coopération internationale des institutions publiques et privées spécialisées (défense, sécurité civile, ONG, entreprises...) en matière de secours humanitaire et de réponse aux catastrophes naturelles permettrait de mieux répondre à des situations dont le nombre et l'importance croîtront dans les décennies à venir.
- Les forces armées engagées dans les opérations de maintien ou de restauration de la paix sont susceptibles d'opérer de façon croissante dans des théâtres soumis à des tensions environnementales exacerbées par le changement climatique (pénurie en eau, en énergie...). Ces situations nécessitent des efforts accrus en matière d'autonomie logistique afin de ne pas peser sur les équi-

libres locaux et favoriser ainsi l'apaisement des tensions et la résolution des conflits. Il conviendrait donc d'évaluer la préparation de nos forces armées ainsi que les équipements logistiques lorsqu'elles interviennent sur des terrains hautement vulnérables au changement climatique.

Bibliographie

- **ADELPHI**, *Climate Diplomacy: New approaches for Foreign Policy*, 2013.
www.adelphi.de/files/uploads/andere/pdf/application/pdf/climate_diplomacy_2013_online.pdf
- **ADELPHI, INTERNATIONAL ALERT, THE WILSON CENTER**, *The European Union, A New Climate for Peace*, Rapport commandé pour le sommet du G7 de juin 2015 en Allemagne.
- **AICHI, Leila**, *Livre vert de la défense*, Sénat, 2014.
- **ALEX, Bastien**, « La Défense face aux défis du dérèglement climatique », *OGéod-IRIS*, mars 2015.
- **ALTHINGI**, *A Parliamentary Resolution on Iceland's Arctic policy*. Approved by Althingi at the 139th legislative session, March 28, 2011.
<http://eng.utanrikisraduneyti.is/media/nordurlandaskrifstofa/A-Parliamentary-Resolution-on-ICEArctic>
- **AMBROSI, Philippe et HALLEGATTE, Stéphane**, « Changement climatique et enjeux de sécurité », *CIREC Working Paper*, n° 2006-3, 2005.
- **ARCTIC COUNCIL**, *Arctic marine shipping assessment 2009 report*, 2009.
www.arctic.gov/publications/AMSA.html
- **BARNETT, J.**, "Security and Climate Change", *Global Environmental Change*, vol. 13, n° 1, 2003, pp. 7-17.
- **BERKMAN, P.A. & YOUNG, O.R.**, "Governance and Environmental Change in the Arctic Ocean". *Science*, n° 324, 17 April 2009, pp. 339-340.
- **BENEDITKSSON, E.**, *At Crossroads: Iceland's Defense and Security Relations, 1940-2011*, Strategic Studies Institute, United States Army War College. August 18, 2011.
www.strategicstudiesinstitute.army.mil/index.cfm/articles/Iceland-Defense-and-Security-Relations-1940-2011/2011/8/18
- **BIRD, K.J., et alli.**, *Circum-Arctic Resource Appraisal: Estimates of Undiscovered Oil and Gas North of the Arctic Circle, Fact Sheet 2008-3049*, United States Geological Survey, 2008.
<http://pubs.usgs.gov/fs/2008/3049/>
- **BROWN, O.**, "Migration and Climate Change", *IOM Migration Research Series*, n° 31, International Organization for Migration, Geneva, 2008.
- **CARE INTERNATIONAL**, *In Search of Shelter: Mapping the Effects of Climate Change on Human Migration and Displacement*, Washington D.C., 2009.
www.care.org/getinvolved/advocacy/pdfs/Migration_Report.pdf
- **CARIUS, Alexander and TANZLER, Denis**, *Climate Diplomacy. New Approaches for Foreign Policy*, Adelphi, November 2013.
www.adelphi.de/files/uploads/andere/pdf/application/pdf/climate_diplomacy_2013_online.pdf
- **CNA MILITARY ADVISORY BOARD**, *National Security and the Accelerating Risks of Climate Change*, Alexandria, VA, CNA Corporation, 2014.
www.cna.org/sites/default/files/MAB_2014.pdf
- **COURNIL, Christel et GEMENNE, François**, « Les populations insulaires face au changement climatique : des migrations à anticiper », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 10, n° 3, décembre 2010
<http://vertigo.revues.org/10482>
- **DÉVELOPPEMENT ET PAIX**, *Chaud devant : impacts des changements climatiques dans les pays du sud et recommandations pour une action du Canada*, rapport officiel, 2015
www.devp.org/sites/www.devp.org/files/documents/materials/rapport_chaud_devant.pdf
- **DYER, G.**, *Climate Wars*, Random House, Toronto, 2008.
- **ENGELKE, Peter & CHIU, Daniel**, *Climate Change and US National Security. Past, Present, Future*, Washington D. C., Atlantic Council, March 2016.

- **EUROPEAN UNION, Climate change and International Security: Report by the High Representative and the European Commission to the European Council. (S113/08), Brussels, 2008.**
- **FLOYD, Rita and MATTHEW, Richard A., Environmental Security: Approaches and Issues, New York, Routledge, 2015.**
- **Schleussner, Carl-Friederich, Jonathan F. Dongesa, D., Reik V. Donnera & Hans Joachim Schellnhuber, "Armed-conflict risks enhanced by climate-related disasters in ethnically fractionalized countries", Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS), 25 July 2016.**
- **GEMENNE, François, BARNETT, Jon, ADGER, W., DABELKO, GEOFFREY D., "Climate and Security: Evidence Emerging, Risks and A New Agenda", *Climatic Change*, n° 123, 2014, p. 1-9.**
- **GENDER, RURAL WOMEN AND DEVELOPMENT, Dimitra Newsletter, n°28, FAO, Mars, 2016.**
- **GESLIN, A., « Aires protégées transfrontalières et parcs pour la paix : entre géopolitique des conflits et protection transnationale de la diversité bio-culturelle », in AILINCAI, A. et LAVOREL, S. (dir.), *Exploitation des ressources naturelles et protection des droits de l'homme*, Pedone, 2013.**
- **GLEDITSCH, N. P., "Whither the Weather? Climate Change and Conflict", *Journal of Peace Research*, n° 49-1, 2012, pp. 3-9.**
- **GUEBEN-VENIERE, Servane et all. , « Pays-Bas. Quel avenir pour les polders ? », *Grande Europe*, n° 19, avril 2010.**
- **HELLENDORF, Bruno, « L'eau, les conflits et la coopération. Gestion de l'eau en Afrique de l'Ouest : Risques et opportunités », Note d'analyse, GRIP, février, 2013.**
- **HENDRIX, C.S. and GLASER, S.M., "Trends and Triggers: Climate, Climate Change and Civil Conflict in Sub-Saharan Africa", *Political Geography*, vol. 26, n° 6, pp. 2007, 695–715.**
- **HOMER-DIXON, T., "On the Threshold: Environmental Changes as Causes of Acute Conflict", *International Security*, vol. 16, n° 2, 1991, pp. 76–116.**
- **HUEBERT, R., EXNER-PIROT, Heather, LAJEUNESSE, Adam & GULLEDGE, J., *Climate Change and International Security: the Arctic as a Bellwether*, Center for Climate and Energy Solutions, May 2012.**
- **IONESCU, D., MOKHNACHEVA, D., GEMENNE, F., *Atlas des migrations environnementales*, OIM, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.**
- **INTERNATIONAL PANEL ON CLIMATE CHANGE, *Climate change 2014 : Impacts, Adaptation, and Vulnerability*, Summary for Policy Makers, March 2014. <http://ipcc-wg2.gov/AR5/>**
- **KELLEY, Colin P. et al., "Climate Change in the Fertile Crescent and Implications of the Recent Syrian Drought", *PNAS: Proceedings of the National Academies of Science*, vol. 112, n° 11, March 2, 2015, pp. 3241-3246 www.pnas.org/cgi/doi/10.1073/pnas.1421533112**
- **KING, David, SCHRAG, Daniel, DADI, Zhou, YE, Qi & GHOSH, Arunabha, *Climate Change. A Risk Assessment*, Centre for Science and Policy, Cambridge, 2015.**
- **LAPOWSKY, Issie, "How Climate Change Became a National Security Problem", *Wired*, October 20, 2015 <http://www.wired.com/2015/10/how-climate-change-became-a-nationalsecurity-problem/>**
- **McLEMAN, R., "On the Origins of Environmental Migration", *Fordham Environmental Law Review*, vol. 20, n° 2, 2010, pp. 403–425.**
- **McLEMAN, R. and HUNTER, L.M., "Migration in the Context of Vulnerability and Adaptation to Climate Change: Insights from Analogues", *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, vol. 1, n° 3, 2010, pp. 450–461.**
- **MEIER, P. et al., "Environmental Influences on Pastoral Conflict in the Horn of Africa", *Political Geography*, vol. 26, n° 6, 2007, pp. 716–735.**
- **Richard MUNANG, Jesica ANDREWS, « L'Afrique face au changement climatique », *AfriqueRenouveau*, Département de l'information des Nations unies, 2014, pp. 6-7.**



- **NATO**, *Security at the Top of the World: Is There a NATO Role in the High North?*, Report of the Sub-Committee on Transatlantic Defense and Security Co-operation to the 2010 Annual Session (213 DSCTC 10 E rev1), 2010. www.nato-pa.int/default.asp?SHORTCUT=2082
- **OMS**, *Changement climatique et santé*, Aide-mémoire n° 266, juin 2016 www.who.int/mediacentre/factsheets/fs266/fr/
- **PASKAL, C.**, *Global Warring: How Environmental, Economic and Political Crises Will Redraw the World Map*, Key Porter, Toronto, 2010.
- **PERCH-NIELSEN, S. et al.**, "Exploring the Link Between Climate Change and Migration", *Climatic Change*, vol. 91, n° 3-4, 2008, pp. 375-393.
- **PEROVICH, D.K. and RICHTER-MENGE, J.A.**, "Loss of Sea Ice in the Arctic", *The Annual Review of Marine Science*, vol. 1, 2009, pp. 417-441.
- **PNUD**, *Human Development Report. Fighting climate change*. 2007, New York, p. 90.
- **RALEIGH, C. and H. URDAL**, "Climate Change, Environmental Degradation and Armed Conflict", *Political Geography*, vol. 26, n° 6, 2007, pp. 674-694.
- **SOMMERKORN, M., and HASSOL, S.J.**, *Arctic Climate Feedbacks: Global Implications*, Oslo, Norway: WWF International Arctic Program, 2009.
- **SOSA-NUNEZ, Gustavo, & ATKINS, Ed (dir.)**, *Environment, Climate Change and International Relations*, Bristol, E-International Relations Publishing, 2016. www.e-ir.info/wp-content/uploads/2016/04/Environment-Climate-Change-and-IR-E-IR.pdf
- **STANG, Gerald**, *Climate Change and EU Security. When and How they Intersect*, EUISS Policy Brief, n° 32, November 2014.
- **STERN, N.**, *The Economics of Climate Change: The Stern Review*, Cambridge University Press, Cambridge, 2007.
- **TOMESCU-HATTO, Odette**, « La diplomatie climatique de l'Union européenne dans le cadre de la COP21 », in **Dominique REYNIE (dir.)**, *L'Opinion européenne*, 2016.
- **UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME (UNEP)**, *Sudan: Post-conflict Environmental Assessment*, Nairobi, 2007. http://postconflict.unep.ch/publications/sudan/00_fwd.pdf
- **US DEPARTMENT OF DEFENSE**, *Climate Change Adaptation Roadmap*, 2014. www.acq.osd.mil/ie/download/CCARprint.pdf
- **US DEPARTMENT OF DEFENSE**, *National Security Implications of Climate-Related Risks and a Changing Climate*, July 23, 2015, pp. 3-5 <http://fas.org/man/eprint/dod-climate.pdf>
- **VERGANO, Dan**, "Meet the Woman Whose Two-Word Catchphrase Made the Military Care about Climate", *BuzzFeed*, November 29, 2015 www.buzzfeed.com/danvergano/the-threat-multiplier
- **WERRELL, Caitlin E. and FEMIA, Francesco**, "Climate Change as Threat Multiplier: Understanding the Broader Nature of the Risk", *BRIEFER 25*, Center for Climate and Security, February 12, 2015 https://climateandsecurity.files.wordpress.com/2012/04/climate-change-as-threat-multiplier_understanding-thebroader-nature-of-the-risk_briefer-252.pdf
- **ZHANG, X.** "Sensitivity of Arctic Summer Sea Ice Coverage to Global Warming Forcing: Towards Reducing Uncertainty in Arctic Climate Change Projections", *Tellus 62A*, 2010, pp. 220-227





**Ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer**

Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Tél. 33 (0)1 40 81 21 22



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER